

Image not found or type unknown



Enquête de gendarmerie suite au dépôt dossier naturalisation

Par **bubulina**, le **18/04/2012** à **22:27**

Bonjour,rrnrnJ'ai déposé mon dossier de naturalisation fin janvier (mariage).rnLa préfecture a transmis mon dossier pour enquête à la gendarmerie compétente.rnElle s'est rendu à la maison 2 semaines après, pendant un déplacement professionnel auquel nous avons participé mon mari et moi. Donc effectivement personne n'était à la maison pendant une semaine.rnrnSuite à ceci ils ont communiqué à la préfecture qu'il n'ont pu faire aucun constat car pendant la période où ils ont fait leur "enquête" personne n'était à la maison.. Pour eux le dossier était clos.rnrnDepuis, la préfecture m'a informé qu'elle ne peut pas faire avancer mon dossier sans un résultat clair de l'enquête de la gendarmerie.rnrnSuite à ceci j'ai contacté à plusieurs reprises la gendarmerie, envoyé même une lettre avec AR, mais rien n'est fait..rrnrnJe souhaiterais savoir quels sont mes droits, face à l'immobilisme des gendarmes?rrnrnEn espérant que qqun pourrait me donner une réponse, je vous souhaite une très agréable soirée !